



Délégation Unique du Personnel Comité d'Entreprise Procès verbal de la réunion extraordinaire du 14/11/2017

• Présent-e-s

5 Président-e CE : Sarah Benazza, DRH
Véronique Paulin, Chargée de RH

10 Membres de la DUP : Mikaël Letertre (CGT ÉCLÉ), Aziza Khodja (CGT ÉCLÉ), Jean-Michel Greffin (SEP-UNSA), Marion Jaffrezic (EPA-FSU) par vidéo-conférence, Vincent Montreuil (SNAPAC-CFDT), Patrick Plunian (DS EPA-FSU), Isabelle Riquoir (SNAPAC-CFDT)

• Excusé-e-s :

Marc Dutilleul (SEP-UNSA), Nicolas Gloriant (SEP-UNSA), Karine Seguin (SEP-UNSA).

• Absent-e-s :

15 Delphine Basso (CGT ÉCLÉ),

20 Invités : Saad Zian (délégué général), Bruno Aissou (Directeur Pôle administratif et financier)

Ordre du jour :

1. Attributions économiques et sociales

25 1.1 Adoption des Procès-verbaux des réunions du 2 et 17 octobre
1.2 Point d'étape sur la situation économique de la DUP (Œuvres sociales et fonctionnement)
1.3 Suites à donner (selon les informations à jour le 14 novembre 2017) en prévision de la présentation du compte rendu annuel de gestion des comptes de la DUP (Œuvres sociales et fonctionnement) mis à l'ordre du jour de la réunion de Décembre.

30 Début de séance : 11h10

Jean-Michel Greffin est désigné comme secrétaire de séance.

35 **1.1 Adoption des Procès-verbaux des réunions du 2 et 17 octobre**

Les procès-verbaux ont été relus et corrigés conjointement par l'avocat et Mickael Letertre. Après relecture et corrections, ils sont adoptés à l'unanimité.

40 Fin à 12h00 et reprise à 13h30

1.2 Point d'étape sur la situation économique de la DUP (Œuvres sociales et fonctionnement)

45 En présence de Saad Zian et Bruno Aissou.

AK : toutes les cotisations employeur ont été versées.

- ML : nous avons fait le bilan des sommes reçues par le CE en cotisations employeur (voir le tableau excel)
- 50 BA : il faut faire le lien entre le budget et ce qui devait être dépensé...
Lors du prochain CE, il faudra procéder à l'élection d'un nouveau secrétaire, puis donner mandat à une personne pour le suivi de la plainte et agir en justice au nom du CE.
La révocation de la trésorière, prise pas nous, est pleinement justifiée.
- 55 ML : la suspension est une mesure à titre conservatoire.... Dans le prochain ordre du jour sera posée la révocation.
- SB : actons-nous la décision de porter plainte pour abus de confiance ?
- 60 Décision adoptée à l'unanimité.
- ML + AZ vont porter plainte en leur nom et en raison de leur fonction au sein du CE.
- 65 SZ : sur proposition de l'employeur de s'associer à notre démarche, le CE accepterait-il une association CE + employeur ?
- Vote :
Action CE de déposer plainte pour abus de confiance : titulaires : 5 pour (adopté) 0 contre 0
70 abstention. Voix consultatives : 2 pour contre 0 abstention
- Stratégie de défense conjointe employeur suite plainte du CE : 5 pour (adopté) 0 contre 0
abstention. Voix consultatives : 2 pour contre 0 abstention
- 75 ML : on acte le fait de faire des recherches pour avoir un contact avec Expert comptable. A désigner lors du prochain CE.
- 80 SZ : mon sentiment, en fonction des décisions du CE et des difficultés : l'association essaie de voir comment vous venir en aide : identifier le soutien nécessaire, identifier le besoin ! Si l'association le peut, elle le fera. Je propose de vous aider par un relais de trésorerie. Je vous demande de me faire des propositions concrètes et détaillées lors d'un prochain CE.
- AZ : premier besoin : payer avocat et un expert comptable car on n'a plus de moyens en trésorerie.
- 85 ML : il y a actuellement 4000 euros d'agios (sur les deux comptes)
- BA : quelle est la réalité des comptes bancaires, quel est le débit potentiel au 31/12.
Il faut faire une distinction entre un prêt et un prêt de relais de trésorerie (différent pour
90 fonctionnement et œuvres sociales). Aussi j'ai besoin que tout soit justifié et estimé en fonction de la véracité des chiffres et que l'on me présente un projet cohérent.
- VM : comment présenter les problèmes aux salariés ?
- 95 AZ : faire des estimations pour ce que pourraient être les œuvres sociales le temps de reconstituer une trésorerie et rembourser.
- BA : 143000 euros correspondent à 2 années d'œuvres sociales !
- 100 SZ : ça sera difficile pour le salarié de ne pas avoir d'aide alors qu'il l'attend..... il faut trouver une solution qui permette de maintenir un minimum d'œuvres sociales et de reconstituer de la trésorerie.

Une fois le calcul peaufiné, l'association proposera une option..... C'est un engagement de tout faire pour apporter une réponse même si ce n'est pas une obligation directe.

105 ML : un courrier individuel d'accompagnement sera envoyé à tous les salariés.

BA : il faut apporter des éléments pour informer mais rassurer le salarié sans informer pour l'instant du montant de l'aide

110 AZ : rappel que les chèques septembre et chèques Noël de l'an dernier étaient exceptionnels.....

BA : je vous demande de me faire une proposition justifiée avant le 13/12 pour étudier une aide éventuelle, concernant le fonctionnement et les œuvres sociales. Je vous rappelle qu'en 2018 49000 euros vont arriver en œuvres sociales + fonctionnement.

115

BA : la résolution de problèmes sera automatiquement améliorée chaque année car l'argent arrivera de l'employeur...

SB : ne pas trop tarder pour transmettre l'information.

120

1.3 Suites à donner (selon les informations à jour le 14 novembre 2017) en prévision de la présentation du compte rendu annuel de gestion des comptes de la DUP (Œuvres sociales et fonctionnement) mis à l'ordre du jour de la réunion de Décembre.

125 AK : la situation actuelle des comptes est la suivante :

Fonctionnement : - 5541.31 euros

Œuvres sociales au 19/10 : -24501 euros

BA : la vérification des comptes nécessite le travail sur une journée par un expert-comptable.

130

SB : il est indispensable de se mettre d'accord sur l'envoi d'un courrier qui partirait du CE (voire conjointement avec l'employeur)

Un CE extraordinaire est programmé pour le mardi 21 novembre 2017 afin de valider les points suivants :

135

- Election du nouveau bureau du CE
- Révocation de la trésorière
- Mandater un expert comptable
- Faire un point concernant les œuvres sociales

140

Fin de réunion à 15H30



145

Jean Michel GREFFIN
Secrétaire adjoint de la DUP